

Commune de Albiez-le-Jeune

date de dépôt : 29 avril 2016
demandeur : Monsieur RAMBAUD François
pour : construction d'une maison individuelle
adresse terrain : lieu-dit Le Buisson, à
Albiez-le-Jeune (73300)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Albiez-le-Jeune

Le maire de Albiez-le-Jeune,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 29 avril 2016 par Madame RAMBAUD-BETRANCOURT Brigitte et Monsieur RAMBAUD François demeurant La Duchère d'en Haut, Albiez-le-Jeune (73300);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé lieu-dit Le Buisson, à Albiez-le-Jeune (73300) ;
- pour une surface de plancher créée de 103 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25/02/2008 ;

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 27/02/2014;

Vu l'avis favorable de Chambre d'Agriculture de la Savoie en date du 23/06/2016 ;

Vu les pièces fournies en date du 24/05/2016;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Le terrain se situe dans une zone où le plan de prévention des risques naturels (PPRN) a identifié un risque de glissement de terrain.

Toutes les dispositions de la fiche n° 2.3 ainsi que les dispositions générales seront strictement respectées.

Article 3

Le projet est soumis au versement de la Taxe d'Aménagement (T.A.) et de la Redevance d'Archéologie Préventive (R.A.P.).

Le 30 juin 2016

Le maire,


